



# **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DE TIR A L'ARC DES ARCHERS MONTOIRIENS**

**Vendredi 10 Janvier 2020**  
**Gymnase Jules Ferry à MONTOIRE-SUR-LE-LOIR**

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, adhérents et familles, et remercie l'ensemble du Conseil d'Administration du club pour leur présence ainsi que pour leur action durant l'année écoulée.

## **ASSEMBLEE GENERALE**

Nombre d'adhérents au 31/12/2019 = 30

Nombre d'électeurs = 16 (adhérents âgés de + de 16 ans et + de 6 mois d'ancienneté)

Eligibles = 16 (adhérents âgés de + de 18 ans et + de 6 mois d'ancienneté)

Quorum (1/3) = 10

Nombre de pouvoir = 1

Nombre de voix présentes ou représentées = 16

Après vérification, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut commencer.

Le président Marc HUTINET déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 18 H 45.

*Les invitations à l'A.G. ont été envoyées, à tous les adhérents du club, par courriel daté du 11/12/2019 (accompagnées de l'ordre du jour).*

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Adoption du procès-verbal de l'A.G. du 11/01/2019
- Rapport moral du président
- Rapport financier
  - o Adoption du compte-rendu financier
  - o Adoption du budget prévisionnel
- Activités du club
- Questions diverses : les questions doivent être posées par mail ou par courrier au plus tard le 07 janvier 2020 au secrétaire du club des Archers Montoiriens

## **Procès-verbal de l'A.G. du 11/01/2019 :**

Aucune observation n'a été formulée.  
Procès-verbal est définitivement adopté.

### **Rapport moral du président :**

« La nouvelle saison sportive a démarrée voilà plus d'un trimestre maintenant. L'occasion m'est donnée de vous remercier de votre adhésion à notre club affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Notre association des Archers Montoiriens est l'un des 11 clubs de Tir à l'Arc du département du Loir-et-Cher, et il se maintient toujours, depuis 3 ans maintenant, en 5<sup>ème</sup> position par rapport au nombre de ses licenciés. Je vous précise que le nombre des adhérents par club (pour le 41) s'échelonne de 11 à plus de 100 licenciés, avec une moyenne générale de près de 36 licenciés (35,7 exactement). En enlevant le club le plus important, cette moyenne tombe à 29 archers par club. Nous nous trouvons positionné exactement à cet endroit. C'est vrai que nous pourrions espérer plus, mais nos installations sont actuellement correctement dimensionnées.

L'an dernier je vous avais fait part d'une baisse générale du nombre de licenciés pour toutes les associations confondues, sportives ou non. Pour la pratique qui nous intéresse, celle du Tir à l'Arc, la Région Centre Val-de-Loire avait perdu plus de 500 adhérents, le Département du Loir-et-Cher une bonne centaine à lui seul et pour l'ensemble de la Fédération plus de 6000. Aujourd'hui la tendance semble vouloir s'inverser lentement. A titre de comparaison, et sur les 3 dernières années, la FFTA qui affiche aujourd'hui 2588 clubs a vu son nombre de licenciés passer de 75.459 (en 2017) à 68.886 (en 2018) puis 69.345 au 31 décembre 2019 (+ 459). Parallèlement le Comité Régional est passé de 4.376 à 4.269 (- 107) puis 4.242 (- 27 cette année). Le Comité Départemental a connu lui aussi des variations identiques passant de 461 licenciés à 391 (- 70) puis est remonté à 396 (+ 5).

En ce qui nous concerne, nous atteignons la barre des 30 licenciés (- 2 par rapport à l'an dernier), mais notre pourcentage de féminines (33%) dépasse celui de la Fédération qui n'est que de 29%. Certes c'est peu mais il faut toujours rester positif.

J'espère que nous arriverons à maintenir ces chiffres pour l'avenir, rien n'est gagné d'avance.

Je mettrai tout de même un petit bémol : l'aménagement du terrain extérieur devait être poursuivi en 2019 par la décoration des 2 conteneurs, par les élèves du collège. Malheureusement après avoir été repoussée au dernier trimestre 2019, celle-ci ne devrait être effectuée qu'en 2020. Attendons les beaux jours pour en savoir plus ...

Je tiens donc à tous vous remercier, les licenciés, leurs familles et amis, ainsi que toutes les personnes licenciées ou non au club des Archers Montoiriens pour l'aide apportée au cours de l'année écoulée.

J'ajouterai enfin un grand merci aux membres du bureau pour leur implication, car nous sommes tous des bénévoles qui prenons sur notre temps libre.

Merci à vous de m'avoir accordé votre confiance, de m'avoir écouté patiemment, et je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2020. »

Nous allons maintenant poursuivre l'ordre du jour en passant la parole à notre trésorière.

## Rapport financier :

### - Bilan financier :

- Présentation du bilan financier de l'année 2019 par Annick VASSEUR (fourni ce jour)
- Bilan positif de près de 520 €

Il est ensuite demandé à l'assistance de voter ce bilan, à mains levées :

- Contre : 0 voix
- Abstentions : 0 voix

Les comptes de la saison 2019 sont approuvés et adoptés par les personnes licenciées depuis plus de 6 mois et âgées de plus de 16 ans à ce jour

### - Cotisations :

- Aucune augmentation de la part club ne sera appliquée au 1<sup>er</sup> septembre 2020, soit à partir de la saison prochaine
- Les parts Fédération, Comités Régional et Départemental peuvent quant à elles augmenter, mais ceci ne nous sera connu que le mois prochain, après les A.G. respectives
- Lors de notre Assemblée Générale de janvier 2017, il a été adopté la mise en place d'un dispositif de location du matériel nécessaire à la pratique de notre sport au tarif de 15 € par an. Ce dispositif est reconduit pour 2020-2021

### - Budget prévisionnel :

- Présentation du budget prévisionnel de la saison 2020 par Annick VASSEUR (fourni ce jour)
- En très légère baisse, d'environ 1,7 % par rapport à celui de 2019 (- 80 €)

Il est demandé à l'assistance de voter ce budget prévisionnel, à mains levées :

- Contre : 0 voix
- Abstentions : 0 voix

Le budget prévisionnel pour 2020 est approuvé et adopté par les personnes licenciées depuis plus de 6 mois et âgées de plus de 16 ans à ce jour

Je vais maintenant vous présenter un récapitulatif des activités du club, dans un premier temps pour la saison passée 2018 – 2019 (puisque ce sont celles demandées pour l'Assemblée Générale du Comité Départemental), puis les activités et projets pour la saison actuelle 2019 – 2020

## Activités du club :

### Saison 2018-2019 :

- La fin de la saison extérieure 2018 était toujours perturbée par la délocalisation de nos installations extérieures. Début septembre 2018 notre terrain était devenu opérationnel avec l'aide de plusieurs bénévoles, que je remercie infiniment (ils se reconnaîtront !!!)
- 32 archers au club, 22 masculins et 10 féminines (progression de près de 19 % du nombre de licenciés)
- Malgré plusieurs départs, effectif sensiblement stable après une baisse significative en 2014. Quelques données pour mémoire : nous étions en 2013 : 27, en 2014 : 22, en 2015 : 30, en 2016 : 32, en 2017 : 38 et 27 en 2018
- Club composé de 12 jeunes pour 20 adultes
- 74% des adhérents sont en « loisirs » (chiffre stable)
- 31 % de l'effectif sont de nouveaux adhérents (stabilité)
- Toujours 2 créneaux horaires, le lundi pour les confirmés et le vendredi pour tous
- Différentes armes au club : Arcs classique, arcs nu, arcs à poulies et plusieurs arcs droit
- Organisation d'une seule compétition : Concours Salle les 12 et 13 janvier 2019
- Compétitions : plusieurs participations toujours avec peu d'archers
  - o Salle :
    - A Montoire en janvier 2019 : 8 montoiriens sur 42 archers (51 tirs)
    - A Droué en janvier 2019 : 1 montoirien, 3<sup>ème</sup> place
    - A Vineuil en janvier 2019 (championnat départemental) : 2 montoiriens (4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>)
  - o Challenge Arcs Droit / Chasse :
    - à St-Cyr sur Loire (37) en 03/2019 : 4 montoiriens classés 10<sup>ème</sup> à 13<sup>ème</sup> sur 23
  - o Trophées des Mixtes :
    - En intérieur à Chouzy en mars 2019 : 2 équipes classées respectivement 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>
    - En extérieur à Vineuil en mai 2019 : toujours 2 équipes dont une classée 2<sup>ème</sup>
    - Classement final : 2 équipes classées 2<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> (arc droit et arc classique)
  - o Beursault :
    - A La Flèche (72) en avril 2019 : 2 montoiriens classés 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup>
  - o 3 D – belles participations :
    - A Arthon (36) en septembre 2018 : 4 montoiriens avec 3 places de second
    - A Bonneval (28) en décembre 2018 : 3 montoiriens classés 1<sup>ère</sup>, second et 4<sup>ème</sup>
    - A St-Jean le Blanc en février 2019 : 3 montoiriens classés 1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>
    - A La Croix en Touraine en mars 2019 : 4 montoiriens dont 1 place de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup>
    - A Bouloire (72) en avril 2019 : 2 montoiriens
    - A Chancay (37) en juin 2019, Championnat Régional : 2 montoiriens classés championne régionale (1<sup>ère</sup>) et vice-champion régional (2<sup>ème</sup>). J'y reviendrai un peu plus tard
- Manifestation externe :
  - o Forum des Associations le 08 septembre 2018
  - o Initiation au tir à l'arc pour le personnel hospitalier de Vendôme, en mars 2019
  - o Bouquet Provincial à Brienne-le-Château (Aube), le 26 mai 2019
  - o Pas d'initiations à Sougé ni à Lunay en août 2019 pour cause d'indisponibilité
- Manifestation interne :
  - o Plusieurs passages de flèches
  - o Tir à l'oiseau le 21 juin 2019 en extérieur suivi du traditionnel repas de fin d'année

- Travaux réalisés :
  - Eclairage supplémentaire des cibles du gymnase par des Led
  - Aménagement du nouveau local dans le gymnase
  - Aménagement de notre terrain extérieur :
    - Remplacement de quelques anciennes jambes de forces des toitures des cibles
    - Peinture des conteneurs (couches préalables) par les services municipaux
  - Acquisition et création d'une cible mousse à 4 centres
- Conception et réalisation de nouveaux maillots, parfois personnalisés, pour les archers du club
- Site internet et messagerie du club géré par Christophe

Enfin j'adresse les félicitations de l'ensemble du Comité Directeur à tous les archers qui sont montés sur les podiums et en particulier à Annick VASSEUR, notre trésorière, qui est devenue championne Régionale 3D.

Voilà les grandes lignes de nos activités pour la saison écoulée 2018-2019. Passons maintenant à la saison 2019-2020.

### **Saison 2019-2020 :**

- Effectif relativement stable avec 30 archers par rapport au 32 de la précédente année (en baisse de 6 %), comprenant 20 hommes et 10 femmes
- Club composé en majorité d'adultes : 7 jeunes (- de 18 ans) pour 23 adultes
- 39% des adhérents sont en « loisirs
- 33 % de l'effectif sont de nouveaux adhérents (stabilité dans le turn-over)
- Sur les 13 nouveaux préinscrits seulement 7 ont poursuivis la saison
- Nous avons accueilli dans le club, pour son entraînement, une triple championne d'Europe et quintuple championne du monde
- 2 créneaux horaires inchangés, le lundi pour les confirmés et le vendredi pour tous
- Afin d'assurer au mieux l'entraînement et l'initiation de nos archers, un 3<sup>ème</sup> créneau supplémentaire a été demandé 2 fois à la municipalité. Toujours sans réponse. Une nouvelle relance vient d'être effectuée
- Différentes armes au club : Arcs classique, arcs nu, arc à poulies, plusieurs arcs droit
- Organisation d'une seule compétition officielle : Concours Salle les 18 et 19 janvier 2020 (un appel aux bonnes volontés est lancé)
- Manifestation externe :
  - Forum des Associations le 07 septembre 2019 avec la tenue d'une buvette
  - Participation au défilé du Bouquet Provincial à Gisors (27) le 17 mai 2020 (en attente de confirmation)
  - Initiation à Sougé à l'occasion de la brocante du 15 août
  - Initiation à Lunay, à l'occasion de la fête de la Tarte aux prunes fin août
- Manifestations internes :
  - Plusieurs passages de flèches (à différentes périodes, avec de très belles réussites de débutants)
  - Tir à l'oiseau en extérieur, vers la fin juin 2020, suivi d'un repas mis en commun
- Compétitions :
  - Concours 3D « indoor » à Ingré (45) en octobre 2019 avec 7 archers de Montoire
  - A venir :
    - Journées découvertes à La Croix en Touraine début mars 2020
    - Trophées des mixtes à Chouzy et Vineuil en mars et mai 2020 suivi de la finale en région parisienne fin juin (pour ceux qui vont réussir la qualification)

- Travaux envisagés :
  - o Projet de création d'un 3<sup>ème</sup> mur dans le gymnase en raison de son occupation les lundi et vendredi, cette installation n'ayant pas pu être réalisée en 2017, ni en 2018, ni même en 2019 (malgré nos demandes réitérées)
  - o Aménagement de notre terrain extérieur :
    - Décoration des conteneurs par les élèves du collège (à partir de février-mars 2020)
    - Eclairage des cibles pour d'éventuels tirs de nuit
    - Création d'une allée de « Beursault », l'une des cibles est acquise, la seconde est à fabriquer
    - Quelques plantations pour agrémenter l'aire

Ces travaux vont nécessiter la présence de volontaires à plusieurs occasions. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues
  
- Création de notre page Facebook en octobre 2019. Nadège, qui en a la gestion, indique qu'aujourd'hui sur les 28 personnes qui suivent 26 sont visibles : 11 du club (42%), 1 « ancien » adhérent (4%), 1 personne d'un autre club (4%) et 13 amis ou familles (50%)

### Questions diverses :

- Il n'y a pas eu de questions formulées, par mail ou par écrit
- Pour les archers qui veulent participer à des compétitions, il nous est rappelé que ceux-ci doivent IMPERATIVEMENT porter une tenue blanche ou celle du club
- Tee-shirts : une nouvelle commande est possible pour les personnes intéressées. Merci de bien vouloir vous faire connaître
- Le club de Montoire s'est porté volontaire pour organiser le championnat départemental, en salle. Cette compétition se déroulera les 23 et 24 janvier 2021
- Un appel à candidature est lancé pour trouver un volontaire qui acceptera de suivre une formation d'arbitre, nous permettant ainsi de continuer à organiser des concours. D'autres pistes sont également recherchées
- Sauf indication contraire de la FFTA, le renouvellement des membres du Comité Directeur du club devra avoir lieu en janvier 2021. Un appel à candidature sera lancé le moment venu. A ce sujet le président actuel indique que son mandat se termine normalement en janvier 2021 et qu'il s'interroge sur un renouvellement de candidature

L'ordre du jour étant alors épuisé, le président Marc HUTINET conclut cette AG en remerciant encore tous les présents et déclare l'Assemblée Générale close à 20 H 20.

Tous les présents sont ensuite invités à partager la galette des rois et le verre de l'amitié.

*Signé*  
Le président  
Marc HUTINET

*Signé*  
Le secrétaire général  
Christophe VANDECASTEELE

## BUDGET REALISE ANNEE 2019

du 1er janvier au 31 décembre

DEPENSES (Charges)		RECETTES (Produits)	
<b>ACHATS ENTRAINEMENTS</b>	<b>610,37</b>	<b>VENTE OU LOCATION DE PETITS MATERIEL</b>	<b>180,00</b>
MATERIEL CLUB (Viseurs, Palettes, ...)	180,60	repose arc, extracteur, ...	
ARCS	78,00	Ciblerie	60,00
BLASONS		CARQUOIS	
DISTINCTIONS	11,90	DISTINCTIONS	
CIBLERIE (Stramit, Chevalets, Bois, ...)	339,87	LOCATIONS	120,00
<b>ACHATS ORGANISATION COMPETITIONS</b>	<b>704,65</b>	<b>RECETTES ORGANISATION COMPETITIONS</b>	<b>597,00</b>
FOND DE CAISSE	195,00	FOND DE CAISSE	195,00
ACHAT CIBLERIE		ENGAGEMENT COMPETITEURS Salle	252,00
BLASONS	118,25	Remboursement caution Location feux	150,00
RECOMPENSES	51,38		
FRAIS ARBITRAGE et LOCATION FEUX	175,00		
FOURNITURES DIVERSES	142,02		
INSCRIPTIONS CALENDRIER	23,00		
<b>ACHAT BUVETTE</b>	<b>182,12</b>	<b>RECETTES MANIFESTATIONS EXTERNE</b>	<b>89,00</b>
<b>FRAIS COMPETITEURS</b>	<b>57,00</b>	<b>RECETTE BUVETTE</b>	<b>190,31</b>
FRAIS ENGAGEMENTS COMPETITIONS	57,00	COTISATION CLUB SUR LICENCE	3 010,00
FRAIS DEPLACEMENT		PARTICIPATION LICENCIES TENUES CLUB	1 043,00
<b>FRAIS FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 890,83</b>	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>842,00</b>
LICENCE FFTA + LIGUE + DEPARTEMENT	1 936,30	ETAT	
TENUES CLUB	1 481,50	MUNICIPALES (Montoire)	347,00
FRAIS DEPLACEMENTS, MISSIONS		MUNICIPALES (autres communes)	95,00
DIVERS	303,62	CONSEIL GENERAL	
FRAIS MANIFESTATION INTERNE	169,41	SPONSORS (Crédit Mutuel)	400,00
		DIVERSES	
		<b>PRODUITS FINANCIERS *</b>	<b>13,16</b>
<b>TOTAL DEPENSES =</b>	<b>5 444,97</b>	<b>TOTAL RECETTES =</b>	<b>5 964,47</b>
<b>RESULTAT pour l'année 2019 (recettes - dépenses) =</b>		<b>519,50 €</b>	
* intérêts Livret A Associatif			
<b>au 01/01/2019</b>		<b>2 724,38 €</b>	
décomposé en	total Comptes au 01/01/2019	1 120,34 €	
	total Espèces au 01/01/2019	101,86 €	
	Livret A Associatif	1 502,18 €	
ouvert le 06/09/2017			
<b>au 31/12/2019</b>		<b>3 243,88 €</b>	
décomposé en	total Comptes au 31/12/2019	1 016,71 €	
	total Espèces au 31/12/2019	227,17 €	
	Livret A Associatif	2 000,00 €	
<b>Fournitures administratives :</b>	<b>20,00</b>	<b>Honoraires, déplacements :</b>	<b>0,00</b>
Frais Engagement (en compétition fédérale) :	0	Frais d'arbitrage :	
Frais Affiliation (Fédération Tir à l'Arc = FFTA) :	20,00		
Frais Internet :	0		
<b>Formation :</b>	<b>0,00</b>		
Frais stages sportifs :	0,00		
Frais formation dirigeants :	0,00		

POSTE	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
CONCOURS	584,81 €	719,72 €	-134,91 €
F.F.T.A	3 154,90 €	1 981,20 €	1 173,70 €
FOURN ADMINST	0,00 €	27,89 €	-27,89 €
FRAIS ARBITRAGE + FORMATION	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRAIS DEPLACEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MANIF EXTERNE CLUB	291,50 €	224,05 €	67,45 €
MANIF INTERNE CLUB	0,00 €	181,31 €	-181,31 €
MATERIEL ARCHERIE	60,00 €	598,47 €	-538,47 €
SUBVENTIONS	842,00 €	0,00 €	842,00 €
DIVERS	1 611,16 €	2 292,23 €	-681,07 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 544,37 €</b>	<b>6 024,87 €</b>	<b>519,50 €</b>
<b>au 01/01/2019</b>	<b>2 724,38 €</b>		
total Compte courant au 01/01/2019	1 120,34 €		
total Espèces au 01/01/2019	101,86 €		
Total Livret A Associatif	1 502,18 €	ouvert le 06/09/2017	
<b>au 31/12/2019</b>	<b>3 243,88 €</b>		
total Compte Courant au 31/12/2019	1 016,71 €		
total Espèces au 31/12/2019	227,17 €		
Livret A Associatif	2 000,00 €		

**BILAN PREVISIONNEL 2020**

**BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2020**

**du 1er janvier au 31 décembre**

DEPENSES (Charges)		RECETTES (Produits)	
<b>ACHATS ENTRAINEMENTS</b>	<b>650,00</b>	<b>VENTE OU LOCATION DE PETITS MATERIEL</b>	<b>160,00</b>
MATERIEL CLUB	200,00	VENTE	30,00
ARCS	200,00	LOCATION	130,00
BLASONS	50,00		
CIBLERIE (stramit, chevalets, ...)	200,00		
<b>ACHATS ORGANISATION COMPETITIONS</b>	<b>670,00</b>	<b>RECETTES ORGANISATION COMPETITIONS</b>	<b>400,00</b>
FOND DE CAISSE	100,00	FOND DE CAISSE	100,00
ACHAT CIBLERIE	20,00	ENGAGEMENT COMPETITEURS	300,00
BLASONS	300,00		
RECOMPENSES	50,00		
FRAIS ARBITRAGE et LOCATION FEUX	25,00		
FOURNITURES DIVERSES	150,00		
INSCRIPTIONS CALENDRIER	25,00	<b>RECETTES MANIFESTATIONS EXTERNE</b>	<b>200,00</b>
<b>ACHAT BUVETTE</b>	<b>100,00</b>	<b>RECETTE BUVETTE</b>	<b>200,00</b>
<b>FRAIS COMPETITEURS</b>	<b>60,00</b>	<b>COTISATION CLUB SUR LICENCE</b>	<b>3 000,00</b>
FRAIS ENGAGEMENTS COMPETITIONS	25,00	<b>PARTICIPATION LICENCIES TENUES CLUB</b>	<b>200,00</b>
FRAIS DEPLACEMENT	35,00	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>500,00</b>
<b>FRAIS FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 200,00</b>	ETAT	
LICENCE FFTA + LIGUE + DEPARTEMENT	2 300,00	MUNICIPALES (Montoire)	300,00
TENUES CLUB	300,00	MUNICIPALES (autres communes)	200,00
FRAIS DEPLACEMENTS, MISSIONS		CONSEIL GENERAL	
DIVERS	300,00	SPONSORS	
FRAIS MANIFESTATION INTERNE	300,00	DIVERSES	
		<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>20,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 680,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 680,00</b>
<b>BILAN prévisionnel pour 2020 =</b>	<b>0,00 €</b>		